



Dettes liquidation judiciaire transférables ou pas à conjoint

Par WDM

Bonjour,

Mon ex-mari (divorce) vient de décéder.

Il avait une liquidation judiciaire en cours depuis 9 ans.

Au moment de la liquidation, nous étions mariés mais avec un contrat de mariage.

Le mandataire judiciaire peut-il me poursuivre pour récupérer le passif ?

Merci

Par ESP

Bonjour

Si par contrat, vous entendez séparation de biens, vous ne devriez pas être concernée.

A fortiori si vous n'avez pas été relancée entre la liquidation et le décès... et d'autant plus que la prescription compte également.

Étiez vous associée ?